

# LA GRUE DU CANADA, CETTE GRANDE DEMOISELLE AUX MILLE FACETTES



Photo : Jonathan Gagnon

*Belle gang de grues du Canada  
à leur arrivée printanière*

**LES ORNITHOLOGUES L'ADORENT, LES AGRICULTEURS LA DÉTESTENT, LES CHASSEURS LA CONVOIENT. VOICI LA CONCLUSION D'UNE DISCUSSION CAPTIVANTE QUE J'AI EUE AVEC LA RESPONSABLE DE LA GRUE DU CANADA AU SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE.**

**Marion Ségué, biologiste, M. Sc.**

Personnellement, je suis passionnée par les oiseaux et la nature dans son ensemble. Dans certains endroits, les rassemblements migratoires de grues font partie d'un rituel pour les ornithologues. Voir passer les grues est en effet un véritable spectacle pour tout amateur d'observations naturalistes. Mais je suis aussi très sensible au sort des agriculteurs, surtout en Abitibi-Ouest, où les conditions de travail sont très difficiles. C'est bien simple, il faut réussir à tout faire en quatre mois : labourer, semer, récolter, entretenir, clôturer, sans compter les bâtiments à rénover. Pour les gens normaux, l'été, c'est les vacances, mais pour les agriculteurs d'Abitibi, c'est le sprint quotidien, 18 heures par jour. Et si je suis si sensible aux agriculteurs d'Abitibi, ce n'est pas tant parce qu'ils ont la vie dure, mais surtout parce qu'ils sont, selon moi, indispensables pour maintenir cette mosaïque de paysages si chère à mon cœur. Les conditions sont tellement difficiles que l'agriculture intensive n'a pas sa place. Les champs sont encore peu perturbés par les interventions humaines. Parfois, des friches prennent le dessus et, un peu partout, les forêts et les milieux humides sont encore bien présents. Cette combinaison de milieux naturels et semi-naturels crée des conditions parfaites pour les oiseaux. Et donc les grues.

La grue du Canada est un grand oiseau échassier dont l'envergure est d'environ 2 m et le poids de presque 10 livres. Le plumage est gris, plus ou moins teinté de rouille selon les sols fréquentés. Aussi, les adultes ont le front rouge vif. On la confond surtout avec le



Photo : Raymond Ladurantaye

**L'oisillon est appelé gruon**

grand héron, mais elle est plus massive et n'a pas les mêmes mœurs. Historiquement, la grue hivernait surtout dans les grandes plaines d'Amérique du Nord et nichait dans les prairies humides nordiques. Bien que la grue niche dans des endroits retirés et protégés par des forêts (par exemple, une dépression au pied d'une épinette au cœur d'un milieu humide), elle passe le plus clair de ses journées



**Nid de grue  
du Canada**



**L'habitat de nidification  
privilegié**

dans des milieux ouverts pour se nourrir de graines et d'insectes. Aujourd'hui, ces graines et insectes sont servis sur un plateau d'argent dans les champs des agriculteurs. Dans les coins les plus au sud, même au Témiscamingue, les récoltes sont plus précoces, de sorte que lorsque les grues arrivent, les champs ont été récoltés. Alors, les grues sont bénéfiques puisqu'elles finissent le ménage et débarrassent les champs des parasites. Mais en Abitibi, déjà les grues arrivent plus tôt à la fin de l'été (on est plus au nord), mais en plus, les récoltes ne sont bien souvent pas encore faites. Alors, c'est sûr que les dommages sont conséquents. Surtout autour du lac Abitibi, qui est connu pour être un dortoir important lors des migrations. En Abitibi-Ouest, on a estimé que 10 à 15 000 grues passaient là durant la migration d'automne.

Les agriculteurs sont mécontents et c'est normal. Ils ont besoin de leur orge pour nourrir leurs vaches. Ils souhaitent que la grue soit chassée, comme l'outarde. Mais autoriser la chasse à la grue à grande échelle n'est pas chose facile. Tout d'abord, parce que la survie des populations de grues du Canada dépend essentiellement des adultes. On n'observe habituellement que 10 % de jeunes dans les déplacements migratoires d'automne. Ça signifie que seulement un ou deux couples sur dix voyageront avec leur grupon (deux quand ça va bien). Il y a donc de grandes chances que les grues abattues



**Les adultes profitent des champs durant  
la migration d'automne**



**Belle famille avec deux grurons. Le mâle et la femelle de grues  
du Canada resteront très fidèles d'une année à l'autre.  
Ils vont produire chaque année un ou deux oisillons  
seulement, et peu d'entre eux vont survivre.**

soient des adultes. Des adultes qui pourront avoir au-delà de 30 ans (on a recapturé un adulte bagué depuis 37 ans au Kentucky) et qui seront très fidèles à leur conjoint et à leur site de nidification. Dans quelques États du sud-est des États-Unis, on a autorisé la chasse en distribuant un nombre limité de « tags » aux chasseurs, par exemple 1 000 pour un État. Le résultat, c'est qu'environ le quart seulement est réellement abattu. La grue est un gibier très difficile à atteindre malgré ce qu'on peut penser. Donc, la chasse bénéficierait vraiment à qui? Aux agriculteurs? Si une chasse était autorisée, la récolte ne pourrait même pas réduire les volées migratoires. Imaginez réduire l'impact que les grues ont sur leurs champs? Pas certaine.

Alors que faire pour nos agriculteurs d'Abitibi-Ouest? Chose sûre, il faut continuer à étudier ces populations. Savoir d'où viennent les grues est une question de base à laquelle il faut répondre. Si elles viennent de la population centrale d'Amérique du Nord, l'idée d'une chasse à grande échelle est envisageable, car elle contient près d'un million d'individus. Mais si elles sont de la population de l'est, là, c'est vraiment plus difficile, car il n'y a que 70 à 90 000 individus. Distinguer les deux populations demande beaucoup d'argent et d'études et, à ce jour, on n'a toujours pas la réponse. Une autre question très importante est de savoir quelle est l'utilisation à très petite échelle des grues dans les champs des agriculteurs du lac Abitibi. Pour cela, le Service canadien de la faune installe des émetteurs à la patte de grues. L'automne dernier, il y en a eu 10 de posés en Abitibi et 14 au Témiscamingue. Une étudiante au doctorat vient juste d'être embauchée et il est projeté de poser 75 émetteurs. D'ici quatre ou cinq ans, ces recherches serviront à mieux cibler les champs qui sont vraiment problématiques, et des recommandations plus appropriées pourront être émises.

En attendant, les agriculteurs sont indemnisés sous certaines conditions (et certes minimalement) par la Financière agricole du Québec. Ils ont aussi le droit d'effaroucher les grues en tout temps avec leur véhicule, un chien ou un canon à propane. Munis d'un permis du Service canadien de la faune, ils ont aussi le droit de leur faire peur avec une arme. En tout dernier recours, ce permis peut même leur donner le droit d'abattre jusqu'à dix individus pour servir d'épouvantails. Mais apparemment, les grues apprennent vite et certaines de ces mesures sont peu efficaces. Et vous pensez bien que ces tâches ne s'insèrent pas vraiment dans le sprint estival de nos agriculteurs. Est-ce que la Financière, au lieu d'indemniser, pourrait embaucher des « effaroucheurs » professionnels? C'est à mon avis une idée à creuser en attendant d'en savoir plus sur le mystère qui plane au-dessus des grues du lac Abitibi. ■